

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 65 (2002-2003)

**Artikel:** La première vie de L'Industrielle  
**Autor:** Fasel, Sylvie  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-817445>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Occuper les Bolzes, encadrer leurs femmes

## LA PREMIÈRE VIE DE L'INDUSTRIELLE

En montant de la Basse-Ville à Pérolles, en 1947,  
la cartonnrière de la Planche scellait sa réussite économique  
et tournait une page de l'histoire sociale fribourgeoise.

PAR SYLVIE FASEL

Retracer le parcours de L'Industrielle S.A., de sa création à son déménagement sur le plateau de Pérolles, c'est suivre la seconde révolution industrielle à Fribourg. Sur la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des hommes politiques engagés, aux conceptions sans doute autoritaires quant à l'ingérence de l'Etat, mais agissant concrètement et s'impliquant souvent de leur personne, s'employèrent à ne pas manquer ce train-là.

Aujourd'hui, la création de L'Industrielle s'inscrit de façon quelque peu modeste en regard des réussites majeures de la «République chrétienne» du régime Python: Université, Banque de l'Etat ou Entreprises électriques fribourgeoises. Cependant, elle complète admirablement le tableau du point de vue de l'entreprise privée, solidement assise sur ses trois piliers fondamentaux, le travail, le mérite et la droiture. La population de la Basse s'est adaptée sans trop de difficultés à ces principes et a fourni une main-d'œuvre dévouée, bien qu'il fallût toujours recourir à des directeurs extra-cantonaux pour que le succès soit au rendez-vous. L'initiative politique aurait fait long feu sans ces acteurs de terrain. L'Industrielle, en effet, n'allait pas vivre longtemps à l'abri des falaises de la Sarine et de l'indulgence des dames patronnesses; elle fut propulsée rapidement dans le contexte nettement moins préservé du marché national.

L'histoire de L'Industrielle fut liée pendant de très nombreuses années à celle de la Basse-Ville. En héritage anonyme, la firme lui a même légué un lieu-dit. Malheureusement, l'incendie qui ravagea son emplacement d'origine – la bâtisse du Werkhof – en septembre 1998 fit aussi disparaître à jamais du paysage fribourgeois

l'inscription de sa raison sociale, qui ornait depuis plus de cent ans les murs du bâtiment: rappel discret, et toujours maintenu, du berceau de ses activités.

### **Une création politique**

Dans la seconde moitié des années 1880, Léon Genoud, futur directeur du Technicum de Fribourg, avait été mandaté par le chef du département de l'Intérieur Georges Python pour visiter les expositions industrielles de la Haute-Alsace et du Grand-Duché de Bade, à Fribourg-en-Brigau, ainsi que celle de serrurerie artistique, à Karlsruhe. Le rapport qu'à son retour il rédigea à l'intention du Conseil d'Etat et des communes fribourgeoises contenait notamment la proposition de «développer les métiers en général et les industries faciles qui peuvent s'exercer en famille, telles que le tressage de la paille, la vannerie, le tissage, etc.» Georges Python put s'appuyer sur ces considérations pour tenir sa promesse électorale de procurer du travail à la classe ouvrière.<sup>1</sup>

Sans perdre plus de temps, en février 1886, le Conseil d'Etat rédigea les statuts d'une école fribourgeoise de vannerie et d'ouvrage sur bois, qui devait être placée sous la haute surveillance du département cantonal de l'Intérieur.<sup>2</sup> Cette première étape formelle fut aussi la dernière du projet. Néanmoins, les efforts déployés par les autorités cantonales n'allaient pas rester vains, puisqu'ils contenaient le germe d'une réalisation concrète. En effet, l'année suivante, en 1887, le conseiller d'Etat Bossy, au nom d'un comité d'initiative auquel appartenaient entre autres son collègue Georges Python – fraîchement élu à la tête de l'Instruction publique – et des proches, demanda de pouvoir louer les locaux du Werkhof, situés au bout de la Planche-Inférieure, à la bordure du quartier de l'Auge. La demande exaucée, la société par actions L'Industrielle, au capital de 50 000 francs, fut fondée par acte notarial le 12 avril 1887, sous la présidence de M. Bossy.<sup>3</sup>

Il y avait au moins deux bonnes raisons pour justifier cette implantation aux abords directs de l'Auge. Sans doute Georges Python y voyait-il un geste de soutien à de fidèles supporters conservateurs; dans une ville de Fribourg dont l'exécutif était dominé par les libéraux-conservateurs et les libéraux, le quartier de l'Auge s'était, depuis 1877, paré de la couleur noire du vieux parti. Mais surtout, les locaux investis venaient d'être libérés par l'ancien occupant, la fabrique de cartonnages Graeser et Cie, et ils avaient une capacité non négligeable de places de travail.

En ce sens, L'Industrielle s'inscrivait dans le prolongement des activités de l'occupant précédant, puisque M. Graeser, alors directeur de l'usine à gaz, s'était inspiré de la réussite de la Fabrique de Cartonnages à Fribourg S.A., installée dès 1870 à la Neuveville, pour se lancer dans cette branche. En 1881, Graeser louait ainsi à des conditions avantageuses trois pièces du Werkhof, au chantier de la Ville, afin d'y employer les déshérités du quartier.<sup>4</sup> Cependant, malgré le bel enthousiasme des débuts, Graeser

préféra installer son affaire à Genève, peut-être parce que les autorités locales n'avaient pas accédé à sa demande de location de tout le premier étage de la bâtisse. L'établissement Graeser cessa donc toute activité en 1887, malgré les efforts du chanoine Bornet, curé de la paroisse de St-Jean, pour en éviter la fermeture. L'ecclésiastique voulait préserver la quinzaine d'emplois de l'entreprise ainsi que les travaux réalisés à domicile par de nombreuses femmes et leurs enfants. Mais ses appels restèrent sans réponse, les œuvres de charité locales ne donnant aucun écho à ses demandes.<sup>5</sup> Cependant, les considérations soulevées par le curé Bornet et l'exemple florissant de la Fabrique de Cartonnages S.A. – elle jouissait d'une excellente réputation auprès de l'Association des dames charitables, qui y encourageait «le placement de pauvresses, l'établissement surveillant bien les ouvrières sous le rapport de la moralité»<sup>6</sup> – permirent au comité de L'Industrielle de voir sa demande exaucée et de pouvoir débiter au Werkhof. En outre, le nouvel établissement se porta acquéreur des installations laissées par Graeser et Cie, investissement pour lequel il obtint même des autorités locales un crédit remboursable sur dix ans. Aux yeux du pouvoir communal, il ne faisait pas de doute que la branche était porteuse et que les nombreux bras inoccupés du quartier y trouveraient leur compte.

Ce fut dans ces circonstances que débuta L'Industrielle, dont le but déclaré était d'entreprendre des industries dont la technique n'était pas trop complexe.<sup>7</sup> Dans le cadre de la firme s'ouvrirent un atelier de cartonnages, une fabrique de limes et de burins d'horlogerie, une serrurerie, une fabrique de meubles, ainsi qu'un atelier de vannerie.<sup>8</sup> Ce mélange d'activités, précisément, inspira le nom de l'entreprise.<sup>9</sup> A ses débuts, L'Industrielle dispensait aussi des cours de dessin à vue au Schiffhaus, bâtiment situé à côté du Werkhof.<sup>10</sup> Dès 1895, ces derniers furent transférés à l'Ecole des Métiers, dans le cadre du regroupement de tous les cours professionnels.<sup>11</sup>

### **Une entreprise à part entière**

Même si l'Etat et la ville de Fribourg avaient appuyé la création de L'Industrielle, celle-ci, à en croire son règlement de travail de 1887, n'en était pas moins une fabrique pareille aux autres<sup>12</sup> : comme à la Fabrique de Cartonnages S.A., le temps d'activité journalière y était de 11 heures, chants et sifflements étaient proscrits des ateliers. Mais cette entreprise insistait davantage sur la qualité morale des employés. Pour y être engagé, il fallait présenter patte blanche, à savoir un certificat de bonnes mœurs et conduite, signé par le pasteur de sa paroisse. De plus, un comportement «immoral», même s'il était relevé en dehors de L'Industrielle, pouvait engendrer un licenciement. Depuis quelques années, les autorités politiques et religieuses étaient en effet parties en croisade contre les symptômes de vie dissolue qui sévissaient dans le quartier<sup>13</sup>, sans en attaquer la cause principale, la pauvreté. En ce sens, l'ouverture de L'Industrielle mar-

quait un pas dans la bonne direction, à même peut-être de détourner quelques habitants de l'Auge de l'alcoolisme, de la mendicité, du vice ou de la prostitution, fléaux que la société bien-pensante de Fribourg combattait habituellement en faisant intervenir les valeurs morales ou la maréchaussée.<sup>14</sup>

Cependant, mis à part ces aspects anecdotiques, l'entreprise prenait très à cœur le problème de la formation des employés et engageait des apprentis. Dans le même ordre d'idées, les amendes perçues suite à des retards étaient intégralement versées à la caisse de secours des employés.<sup>15</sup>

Les débuts de L'Industrielle semblaient répondre aux attentes de ses promoteurs: l'entreprise fournissait du travail aux personnes inoccupées et leur inculquait des notions professionnelles. En 1890, elle comptait 40 ouvriers. Elle aurait voulu une aide municipale, afin d'agrandir ses ateliers, ce qui lui aurait permis d'employer 10 à 15 personnes de plus. Mais le Conseil communal ne voulut pas s'engager davantage, car la situation financière de la jeune entreprise était jugée encore trop fragile en regard de l'investissement à consentir.<sup>16</sup>

L'entreprise présenta son activité à l'exposition industrielle cantonale de 1892, se limitant toutefois au secteur du cartonnage. Regroupée avec les exposants des arts graphiques, elle y faisait voir ses deux spécialités dans le domaine: les emballages fins en tous genres, destinés notamment aux pharmaciens, aux bijoutiers et aux chocolatiers, ainsi que sa gamme de boîtes de luxe (étuis de montres, intérieurs doublés de satin, etc.), qui tenait plutôt, en réalité, de la gainerie. En l'absence de la Fabrique de Cartonnages S.A., elle décrocha même au sein de sa catégorie une médaille d'argent récompensant l'ensemble de sa production.<sup>17</sup>

Même si sa concurrente de la Neuveville ne s'était pas alignée lors de cette exposition cantonale, l'effet de stimulation qu'elle exerçait sur L'Industrielle était bien réel. Il faut dire que la Fabrique de Cartonnages S.A., en plus de vingt ans d'activité, n'avait cessé de prospérer. En 1896, elle inaugura même ses propres ateliers, une fabrique moderne située aux Petites-Rames 22<sup>18</sup>, à l'emplacement des jardins que bordait son implantation préalable à la Neuveville 112. Comptant parmi les pionnières suisses de la branche, elle était parée à affronter la concurrence qui se développait de l'autre côté de la Sarine, c'est-à-dire non pas seulement de l'autre côté du pont du Milieu, mais en Suisse alémanique. La force de travail pléthorique disponible en Basse-Ville n'allait pas être de trop pour permettre aux deux entreprises de cartonnages de résister à la concurrence extérieure, même s'il faudrait repenser drastiquement son emploi.

### **La main-d'œuvre: force et faiblesse du cartonnage fribourgeois**

Pendant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les fabriques de cartonnages étaient encore fortement tributaires de la main-d'œuvre employée. Les machines utilisées

étaient rudimentaires et la plupart des opérations devaient être exécutées manuellement. A Fribourg, en 1892, les deux manufactures d'emballages en carton totalisaient 101 ouvriers, mais pas un seul cheval-vapeur.<sup>19</sup>

A cette époque, l'apprentissage de cartonnier n'existait pas encore et chaque entreprise approchait le problème de la formation sous l'angle qui lui convenait. A première vue, le cartonnage semblait apporter une solution satisfaisante pour tous: de l'ouvrage pour les uns, et pour les autres de la main-d'œuvre immédiatement employable, en abondance. Les deux manufactures implantées en ville de Fribourg avaient en matière de formation des conceptions diamétralement opposées, qui allaient pourtant rapidement atteindre leurs limites respectives.

Pour sa part, la Fabrique de Cartonnages n'insista pas sur cet aspect durant ses premières années d'existence. L'entreprise formait sur le tas ses ouvriers, encadrés par quelques relieurs, qui étaient les seuls à avoir une qualification professionnelle alors adaptée à la tâche. Dans le climat d'enthousiasme et de réussite des débuts, une formation spécifique était jugée superflue: les ouvriers n'avaient qu'à s'adapter rapidement. Or, dans le canton de Fribourg, où la révolution industrielle était restée fort discrète, la population n'avait pas de tradition du travail en fabrique, surtout en ville. De plus, elle était assez mal instruite, aux prises avec les ravages de l'alcoolisme, particulièrement virulent dans les vieux quartiers, ceux-là mêmes qui étaient pourvoyeurs d'une main-d'œuvre abondante à la recherche de sa subsistance.<sup>20</sup>

Avec le développement considérable de ses activités et l'introduction de productions intégrées – impression notamment –, la Fabrique de Cartonnages ne s'accommoda plus d'un personnel aussi ignorant de la profession, d'autant que l'investissement nécessaire à l'installation dans les nouveaux locaux des Petites-Rames avait rendu la marche des affaires moins souple. Le manque de professionnalisme se ressentait par ailleurs dans la qualité des articles qui avait jusque là grandement contribué à la renommée et au succès de l'entreprise fribourgeoise.<sup>21</sup> La formation du personnel prit dès lors une importance ignorée auparavant. Dans le courant de l'année 1896, un «apprentissage» obligatoire non-rémunéré d'une semaine fut introduit pour tout nouvel employé.<sup>22</sup> Ce fut aussi à cette période que le Conseil communal de Fribourg autorisa la Chambre des Pauvres, l'organe public de bienfaisance, à utiliser un argument de poids pour contraindre les jeunes filles issues de familles assistées à apprendre le métier de cartonnrière: en cas de refus de leur part, toute leur famille se voyait simplement privée d'aide.<sup>23</sup> L'ensemble des mesures prises s'avéra payant, puisque les ventes et le chiffre d'affaires de la Fabrique de Cartonnages s'améliorèrent avec rapidité.<sup>24</sup>

De son côté, L'Industrielle avait été fondée afin de soutenir une bonne cause: former et occuper les habitants de l'Auge, motifs qui suffirent pour un temps à amener des résultats d'exploitation encourageants, en tout cas dans le cartonnage. Néanmoins, après quelques années, il fallut admettre que l'esprit d'entreprise et les principes de gestion

faisaient défaut, au point que la fabrique risquait d'aller à sa perte. Objectifs philanthropiques ou non, son plan d'action était trop vaste: une pléthore d'activités différentes étaient menées à petite échelle et sans qu'elles aient de véritables liens entre elles; l'établissement n'était tout simplement pas rentable. En outre, malgré une volonté affichée de formation, les spécialistes capables d'encadrer la main-d'œuvre faisaient le plus souvent défaut. Ces lacunes étaient liées à la conception de l'industrie qu'avait alors l'Etat: porteuse avant tout d'une fonction sociale, elle devait permettre de réduire le nombre de pauvres. Cet unique point de vue ne pouvait pas amener de résultats brillants; il se concrétisait au contraire sous la forme de l'absentéisme et par un manque d'engagement de la main-d'œuvre.<sup>25</sup>

La précarité de la situation inquiétait le conseiller d'Etat Georges Python, l'un des initiateurs de L'Industrielle. Ce fut le Dr Hugo Oser, professeur à la section de droit de l'Université de Fribourg, qui lui communiqua le nom de l'homme capable de redresser la situation de l'entreprise.<sup>26</sup>

### **Une restructuration complète**

La personne recommandée par le Dr Oser était M. Hermann Schmidlin, un jeune Bâlois d'Arlesheim, qui gérait alors une usine horlogère dans le Jura. Après maintes hésitations, M. Schmidlin accepta de prendre les rênes de L'Industrielle et entra en fonction à la mi-août 1901.<sup>27</sup> Le choix opéré par le Conseil d'administration s'avéra très vite comme le bon.

Sous la direction de M. Schmidlin, la menace qui pesait sur l'établissement disparut bientôt. Le nouveau directeur commença par éliminer les ateliers déficitaires, à savoir la limerie, la fabrication de burins et de meubles. Il ne garda que le cartonnage et la vannerie. Cette deuxième section fut peu après transformée en école professionnelle, faute d'ouvriers connaissant la tâche, et vit rapidement sa situation s'améliorer, essentiellement grâce aux subsides versés par l'Etat pour la formation d'apprentis.<sup>28</sup> La seule activité qui subsista après la restructuration fut donc le cartonnage. Hermann Schmidlin renouvela la production et introduisit des mesures de rationalisation qu'il avait pu expérimenter dans sa fonction précédente. Il sut adapter le personnel à des exigences supérieures, tout en le rendant plus conscient de l'importance de sa tâche.<sup>29</sup>

La fabrication porta surtout sur les cartonnages destinés à l'horlogerie, à la parfumerie, à la savonnerie, aux chocolateries et aux produits pharmaceutiques.<sup>30</sup> Ce fut à partir de cette période que L'Industrielle put être considérée comme une fabrique de cartonnages à part entière, affublée du surnom amical de «cartonnière de la Planche». Grâce à la persévérance et à la compétence de gestionnaire de son directeur bâlois, l'entreprise ne cessa de se développer, estompant rapidement le souvenir de premières années d'activité plutôt incertaines.<sup>31</sup>

Si L'Industrielle put se défaire sans remous de la vocation d'entreprise-école que lui avaient conférée Georges Python et ses proches, ce fut grâce aux changements opérés parallèlement en matière d'enseignement professionnel dans le canton. En effet, le Grand Conseil fribourgeois avait accepté la loi de protection des apprentis en 1895, année durant laquelle l'Ecole des arts et métiers avait été inaugurée<sup>32</sup>, et en 1899 le Technicum cantonal avait ouvert ses portes. Même si L'Industrielle continua à offrir certaines de ses places de travail à des personnes défavorisées<sup>33</sup>, elle était bel et bien délestée de sa mission initiale de formatrice à caractère social, et put ainsi se mettre à tirer plein rendement de ses équipements.

Cette réorganisation tombait à point nommé, juste au moment où la production en grande série révolutionnait les méthodes de fabrication et où il fallait par conséquent résoudre les problèmes inhérents au stockage des marchandises. Cela ne concernait pas tant L'Industrielle – productrice de biens auxiliaires et durables – que ses clients des secteurs alimentaire ou pharmaceutique, qui devaient veiller à la conservation de leur production. Les fabriques de cartonnages proposaient une solution adaptée, flexible, et dont les prix étaient modiques. En outre, les emballages cartonnés servaient de support publicitaire et permettaient d'identifier rapidement le contenu.<sup>35</sup>

Par ailleurs, au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, deux industries majeures pour le développement économique du canton s'y installèrent: les chocolateries Cailler et Villars. La première, qui avait déplacé ses ateliers déjà prospères de Vevey à Broc, confectionnait d'importantes quantités de chocolat. Cette donnée, ainsi que sa nouvelle implantation, éloignée des centres urbanisés, lui firent opter d'entrée pour l'intégration de productions annexes. Le cartonnage, parmi d'autres activités, fut réalisé sur place et la fabrique ne fit appel aux cartonnières fribourgeoises que lorsqu'elle avait besoin d'emballages nécessitant le savoir-faire de spécialistes ou quand ses propres ateliers étaient débordés par l'importance des commandes à conditionner.<sup>36</sup> Chocolats Villars lança sa production en 1901 sur le plateau de Pérolles, encore rattaché à la commune de Villars-sur-Glâne. Les volumes produits étant bien inférieurs à ceux de sa concurrente gruérienne, la chocolaterie Villars se fournit entièrement auprès des cartonnières fribourgeoises et constitua un client important des manufactures de la Basse-Ville.<sup>37</sup>

Mis à part les chocolateries, toute une série de petites entreprises avaient essaimé dans la capitale, signe tangible de la seconde révolution industrielle helvétique et, au plan local, réussite imputable en grande partie à un homme, Georges Python, et à son régime, la «République chrétienne». Dès à présent, les cartonnières pouvaient aussi compter sur les commandes de plusieurs producteurs de pâtes alimentaires, d'une fabrique de tabac à priser, de deux manufactures de cigares, d'une floconnerie ou encore d'un fabricant de chaussures, pour ne citer que quelques exemples de l'éclosion du secteur secondaire en terres sarinoises. Ces débouchés étoffèrent la liste de clients des cartonnières, disséminés pour le reste dans toute la Suisse.<sup>38</sup> Mais l'euphorie du début du siè-



cle ne dura pas. La branche suisse du cartonnage allait devoir affronter des difficultés inattendues, auxquelles les producteurs fribourgeois surent apporter des parades, aidés par les améliorations qu'ils avaient apportées à leurs entreprises.

### **De nouvelles contraintes**

Au début du siècle, la politique douanière suisse grevait de droits élevés les entrées de carton brut, alors que les taxes prélevées sur les produits cartonnés finis en provenance de l'étranger étaient très inférieures. Cette situation fort préjudiciable donna à Hermann Wilczek, directeur de la Fabrique de Cartonnages S.A., l'idée de fonder une organisation faîtière, afin de défendre les intérêts de la branche. En juin 1902 fut créée l'Union suisse des fabricants de cartonnages, placée sous la présidence de son initiateur. Un autre cartonnier fribourgeois, le Moratois Jenzer, en était l'actuaire, et parmi les dix autres membres figurait également Hermann Schmidlin.

Les activités de la jeune Union consistèrent d'abord en l'envoi de pétitions auprès de l'Administration fédérale des douanes, ainsi qu'en la conclusion de commandes groupées auprès des producteurs de carton, suisses ou étrangers, afin d'agir à la baisse sur les prix et de passer des achats assez volumineux pour que niveau de qualité et délais d'approvisionnement ne soient plus négligés.<sup>39</sup> Malheureusement, le manque de concurrence entre les rares fournisseurs de matériaux bruts, conscients de leur pouvoir face aux cartonniers, ainsi que la mentalité de petit patron qui régnait parmi ces derniers, n'amenèrent pour ainsi dire pas de résultats aux actions menées par l'Union suisse des fabricants de cartonnages. L'administration fédérale commençait à prendre plus sérieusement en considération les récriminations des cartonniers lorsque Wilczek et Jenzer, après trois ans d'engagement, abandonnèrent leurs fonctions au sein de l'association pour y siéger en tant que membres ordinaires.<sup>40</sup>

De son côté, L'Industrielle se retira de l'Union faîtière. Les raisons de son départ sont inconnues, mais aux nombreuses invitations qui lui furent faites de se réaffilier, elle répondit par la négative. Les membres de l'association finirent même par justifier son refus étant donné les liens qui l'unissaient à l'Etat et à la Ville de Fribourg, ce qui n'en faisait pas une entreprise privée à part entière. Les locaux qu'elle occupait en Basse-Ville appartenaient à la commune et la manufacture s'acquittait vraisemblablement d'un loyer préférentiel, ce qui ne la rendait pas totalement autonome financièrement et politiquement, à l'instar des autres entreprises membres de l'Union. Cependant, Hermann Schmidlin ne perdait pas de vue ce qui se passait dans le cadre de l'organisation patronale<sup>41</sup>, sage attitude étant donné les écueils que le secteur allait encore rencontrer.

En premier lieu, en 1906, les producteurs suisses de carton s'étaient aussi constitués en Union nationale. Parallèlement, deux autres branches grandes consommatrices

de cette matière première, les relieurs et les graphistes, s'étaient eux aussi regroupées sur le plan helvétique, ce qui rendait les négociations à conduire encore plus délicates. Par ailleurs, les relations entre patrons et employés du cartonnage devenaient tendues<sup>42</sup>, à tel point que l'Union suisse des fabricants de cartonnages constitua une caisse commune de grève à disposition de ses membres en cas d'arrêt de travail des ouvriers. Ces derniers étaient depuis peu organisés en syndicats, face auxquels les employeurs, sans aucune unité d'action et dépourvus d'organisation devant les revendications de leur main-d'œuvre, réagissaient au cas par cas. Les exigences syndicales portaient notamment sur l'unification du temps de travail dans les fabriques, la durée des délais de licenciement nécessaires à la recherche d'un nouvel emploi, ainsi que sur l'amélioration des conditions de travail des femmes, pour lesquelles était – déjà – demandée l'égalité de traitement avec les hommes.<sup>43</sup> La vitalité et la capacité de concurrence des manufactures de cartonnages provenaient alors en grande partie des conditions d'emploi très dures auxquelles était soumis le personnel féminin en Suisse, et Fribourg ne dérogeait pas à la règle.

### **Le travail des femmes, pivot de l'industrie cartonnaire**

Lorsque la production de cartonnages quitta les ateliers de reliure pour être réalisée dans des manufactures spécialisées travaillant à grande échelle, le prix de revient des articles finis devint le principal instrument de concurrence. Le savoir-faire des relieurs devint moins primordial; seule la supervision de l'ensemble des tâches rendait encore leurs qualifications indispensables, bien qu'onéreuses en regard des autres employés.

Dans ce contexte, les femmes constituaient la main-d'œuvre idéale: réputées pour leur habileté et leur soin, elles répondaient mieux que les hommes aux besoins de l'activité. En retour, une industrie de ce type leur convenait, car elle comportait peu d'opérations nécessitant de la force. En outre, les ouvrières présentaient l'avantage de n'avoir jamais été protégées par les associations corporatives<sup>44</sup> et étaient depuis toujours bien moins rémunérées que les hommes. Dans l'industrie du cartonnage, cela se traduisait concrètement par un salaire horaire pour les hommes et un salaire à la tâche pour les femmes, dont le revenu était fonction du nombre d'unités produites.<sup>45</sup> Les ouvrières étaient finalement victimes de leur productivité élevée, même si ce mode de calcul leur était plus facilement applicable, étant donné qu'elles étaient traditionnellement chargées du montage, du collage des boîtes ou d'autres travaux de finition, tandis que leurs collègues masculins étaient responsables d'opérations plus mécanisées et plus techniques, quoique moins quantifiables, comme le réglage des machines ou le découpage. Au début des années 1900, les ouvrières des fabriques fribourgeoises touchaient entre 5 et 8 francs par semaine, selon le nombre d'articles confectionnés.<sup>46</sup> Ces modalités de rémunération, loin d'être anecdotiques, durèrent jusqu'à la signature de la première convention collective dans l'industrie de l'emballage en carton, en 1945.<sup>47</sup>

Mais les femmes n'étaient pas seulement actives à l'intérieur des manufactures. Un des facteurs important du développement du cartonage fribourgeois se trouvait dans un type de sous-traitance particulier, le travail à domicile. L'expérience fribourgeoise en la matière n'avait pas attendu l'arrivée des cartonniers: entre les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, la fabrication des pailles tressées était réalisée au domicile des travailleuses.<sup>48</sup> Après les années d'essor, de 1830 à 1850, cette activité traversa ses premières crises, pour périlcliter lentement.<sup>49</sup> Néanmoins, les conditions socio-professionnelles relatives à ce type de délocalisation de la production, ainsi que l'organisation pratique du travail à domicile, profitèrent à d'autres industries, surtout au textile et – quoique dans une moindre mesure, d'abord – au cartonage. Les progrès réalisés dans le domaine de la division du travail avaient permis qu'une partie de la fabrication industrielle fût réalisée hors des ateliers des cartonniers.<sup>50</sup>

Une enquête réalisée en 1907 sur le travail à domicile dans le canton de Fribourg présenta les conditions de travail de ces ouvrières, sans qu'il fût toutefois possible de recenser les enfants de moins de 14 ans actifs aux côtés des adultes; car les plus jeunes, législation oblige, étaient tenus à l'écart de toute évaluation.<sup>51</sup> Comme ailleurs en Suisse, les employeurs fribourgeois profitaient du fait que les femmes n'avaient pas de contacts entre elles pour fixer des rémunérations minimales. Ils ne leur livraient pas l'ouvrage à domicile, mais les faisaient venir à l'usine, ce qui diminuait d'autant le temps consacré à la tâche et ne rapportait aucun gain.<sup>52</sup> Si le compte-rendu du rapport était sévère pour l'ensemble des activités sous-traitées par des particuliers, il relevait les possibilités de gain légèrement supérieures à la moyenne qui étaient réalisables dans les industries du papier, parmi lesquelles était inclus le cartonage. En effet, une ouvrière habile et rodée pouvait gagner jusqu'à 22 centimes de l'heure, selon les calculs de l'enquêteur, car les employées étaient évidemment rémunérées à la pièce. Mais les moins douées des travailleuses ne touchaient que 3 centimes de l'heure, et se trouvaient dans la tranche de rémunération la plus basse. De plus, l'auteur relevait que cette activité exigeait une grande propreté, ce qui forçait les sous-traitants à améliorer les conditions d'hygiène de leurs logements. Cette dernière remarque explique en partie le regard bienveillant posé sur le travail à domicile par les autorités communales, étant donné que ces auxiliaires logeaient essentiellement dans les quartiers de l'Auge ou de la Neuveville, soit à proximité des manufactures, mais dans des zones connues pour l'insalubrité de leurs habitations.<sup>53</sup>

La mécanisation croissante de la production réalisée en fabrique allait encore accentuer ce phénomène, rendant moins nécessaire la présence physique des employées dans les ateliers et permettant de la sorte aux femmes, secondées souvent par leurs enfants, de trouver un revenu d'appoint, opportunité non négligeable pour des familles vivant généralement au seuil de la précarité.<sup>54</sup> Cette nouvelle distribution du travail permettrait du même coup aux entreprises fribourgeoises de diminuer encore le niveau de

rémunération par tête et de compter parmi les plus concurrentielles du pays. Elles s'appuyaient en outre sur les salaires généralement bas de la région et l'absence totale de protection des travailleurs à domicile, complètement ignorés lors de la signature des premiers contrats collectifs, dans les années 1940. Cette lacune fut comblée sans excès de générosité en 1947, alors que les trois plus grandes entreprises de la place – Cafag S.A.<sup>55</sup> (nouvelle raison sociale de la Fabrique de Cartonnages), Vuille et Cie<sup>56</sup> et L'Industrielle S.A. – totalisaient près de 400 ouvrières à domicile.<sup>57</sup>

### **Turbulences: la Grande Guerre et la grève générale**

Pour résister à la concurrence accrue, parfois déloyale, qui faisait rage aussi bien entre producteurs suisses qu'avec les étrangers, il fallut encore progresser sur les plans de la productivité, de la mécanisation et de l'organisation du travail. La branche n'étant toujours pas reconnue comme une industrie à part entière par les autorités fédérales, elle ne pouvait espérer aucune mesure de protection interne ou externe de la part du gouvernement.<sup>58</sup>

Les efforts entrepris par L'Industrielle depuis le début du siècle lui permirent de réduire l'horaire de travail quotidien, en 1914, pour le porter de 11 à 10 heures, soit au niveau atteint par sa concurrente de la Neuveville en 1896.<sup>59</sup> La mue de l'entreprise «sociale» de la Planche pour devenir une fabrique conventionnelle avait été longue, mais les efforts consentis s'avéraient payants.

Cette hausse d'efficacité, constatée en général, se heurta pourtant aux difficultés d'approvisionnement en matières premières que rencontrait l'ensemble de la branche depuis le début de la Première Guerre mondiale. Même si la Suisse n'était pas engagée dans le conflit, les fournisseurs européens de carton brut n'étaient plus en mesure de livrer les industries du pays de façon satisfaisante, pas plus que ne l'était la fabrique bernoise de Deisswil, confrontée elle-même à la pénurie d'intrants et à la hausse des prix. Cet état de choses était ressenti encore plus durement par L'Industrielle, qui, se tenant toujours à l'écart de l'Union suisse des fabricants de cartonnages, ne pouvait pas bénéficier des arrangements passés entre l'organisation patronale et le fournisseur bernois pour assurer un niveau minimal d'approvisionnement. Néanmoins, Hermann Schmidlin trouva moyen d'acheter plusieurs dizaines de tonnes de carton en Autriche. Il s'agissait de carton paille, de qualité bien inférieure aux cartons gris ou bois traditionnellement employés dans le secteur. Si cette acquisition permit de maintenir les affaires pendant la guerre, elle faillit pourtant conduire L'Industrielle à sa perte après 1918: ayant vu trop grand, Hermann Schmidlin se retrouva avec des tonnes de carton invendables, qui lui coûtaient cher en termes de stockage. En effet, les clients boudaient ce matériau de pis-aller. Il parvint cependant à écouler ses stocks au compte-gouttes, le dernier lot trouvant preneur dans le courant des années... 1930!<sup>60</sup>

Malgré les craintes suscitées au début des combats par la hausse du prix des cartonnages, les fabriques passèrent l'épreuve sans grand dommage – si ce n'est pour leur marge bénéficiaire –, parfois même en développant encore leurs activités: la pénurie de produits finis était telle que l'augmentation de leurs coûts ne découragea pas les acheteurs, prêts à de telles concessions pour pouvoir se fournir en emballages.<sup>61</sup> Concernant Fribourg, les cartonneries de la Basse-Ville purent maintenir leurs emplois, ce qui ne fut pas le cas de nombreuses petites entreprises actives dans d'autres domaines, qui ne résistèrent pas à ces années troublées.<sup>62</sup>

En revanche, du point de vue des employés, la situation n'était pas reluisante. En automne 1917, la Fabrique de Cartonnages de la Neuveville dut affronter un premier mouvement de grève, que les licenciements ne purent enrayer. Le travail ne reprit qu'après concession de 25 % de hausse des rémunérations.<sup>63</sup> Cet épisode engendra la parution dans le *Journal suisse de l'Industrie* d'une annonce passée par l'Union patronale, qui mettait en garde les employeurs contre le comportement subversif des ouvriers du canton de Fribourg!<sup>64</sup> Anecdote mise à part, le mal était plus profond, au point de déboucher, en novembre 1918, sur la grève générale, immobilisant l'ensemble de l'économie suisse. Les récriminations particulières des cartonniers furent entendues, puisqu'il leur fut accordé la semaine de cinq jours et demi, soit de 48 heures de travail. En revanche, les exigences d'égalité de traitement entre hommes et femmes restèrent lettre morte.<sup>65</sup>

Bien qu'à l'écart de l'organisation patronale, L'Industrielle dut également s'aligner sur ces conditions et, à l'instar de la branche au niveau national, elle les appliqua dès 1920. Si la grève générale avait fait germer l'idée du contrat collectif, déjà en vigueur dans d'autres secteurs, le patronat du cartonnage, malgré l'importance de la composante humaine pour ses activités, n'avait pas encore digéré d'avoir dû agir sous la pression; l'idée de conclure une entente négociée avec son personnel ne fut pas creusée plus avant.<sup>66</sup>

### **Le vent de la concurrence**

En 1924, lorsqu'elle parvint à régler par convention le prix de vente des articles destinés à la pharmacie, l'Union suisse des cartonniers crut avoir approché l'un de ses objectifs: la cartellisation du secteur. Elle aurait voulu pouvoir en faire autant avec les emballages pour l'horlogerie, un autre débouché majeur des manufactures, mais Hermann Schmidlin réussit à l'en empêcher. Bien que restant à l'extérieur de l'organisation patronale, il avait suivi de près les négociations relatives à ce secteur<sup>67</sup>, avec lequel il entretenait des relations étroites qui remontaient au temps précédant son arrivée à Fribourg, alors qu'il assurait la direction d'une usine d'horlogerie dans le Jura.<sup>68</sup> La branche horlogère était une cliente importante<sup>69</sup> et Schmidlin fit son possible pour

éviter la formation d'un prix fixe sur ce type d'articles. L'adoption d'un prix commun par l'Union patronale aurait découragé un comportement concurrentiel et fait disparaître artificiellement la compétitivité de L'Industrielle dans ce segment du marché.<sup>70</sup> Schmidlin n'était pas homme à se laisser intimider par les coups de force de ses concurrents coalisés. Auparavant, pour tenter de contraindre les francs-tireurs à s'affilier, l'Union suisse des fabricants avait fait entrer en scène le fournisseur suisse de carton brut – Deisswil –, qui avait brandi la menace d'une cessation de livraison concernant les entreprises hors organisation faïtière.<sup>71</sup>

Ces épisodes laissent apparaître que L'Industrielle représentait une concurrence sérieuse et qu'elle avait définitivement perdu son image de pseudo-entreprise, dont les objectifs étaient avant tout sociaux. Du reste, l'isolement de Schmidlin finit par porter ses fruits; contrairement à ses homologues qui tentaient de se tenir artificiellement à l'écart du marché, il avait amélioré ses performances industrielles et était prêt à affronter une concurrence toujours plus vive, renforcée par l'abaissement des coûts de transport<sup>72</sup> et la venue à Fribourg de nouveaux fabricants.

Entre 1919 et 1932, quatre nouveaux producteurs s'établirent en ville, avec des fortunes diverses.<sup>73</sup> L'un d'eux, La Nouvelle S.A., qui s'était installé à la rue de Zaehringen en 1924, vint occuper cinq ans plus tard le bâtiment du Schiffhaus, à côté de celui de L'Industrielle.<sup>74</sup> Outre l'espace offert par le bâtiment, il y a fort à parier que la proximité immédiate d'une main-d'œuvre rompue à cette production avait influencé son choix. Mais la branche ne supportait pas le dilettantisme: en 1932, La Nouvelle était déjà en liquidation.<sup>75</sup> La crise économique partie en octobre 1929 des Etats-Unis déferlait maintenant sur l'Europe et n'avait pas épargné la Suisse, touchée de plein fouet en 1931-1932.<sup>76</sup>

Un autre fabricant parmi les derniers arrivés, Paul-Esaïe Vuille, qui produisait des cartonnages à la rue du Temple, dut aussi renoncer à son activité en 1932, après treize ans de présence en ville. Actif depuis 1900 dans le secteur des emballages d'horlogerie, d'abord à La Sagne puis au Locle, il avait ouvert un second atelier à Fribourg en 1919, avant d'y localiser toute sa production en 1930. Le savoir-faire bien connu des Fribourgeois dans le domaine, ainsi que le bas niveau des salaires – deux fois inférieurs à ceux des cartonniers neuchâtelois –, compensaient amplement le coût de transport des articles finis et expliquaient cette délocalisation bien éloignée des débouchés.<sup>77</sup> L'annonce de cette dernière déconvenue parvint à la connaissance d'un homonyme, Henri Vuille, qui quitta à son tour La Sagne et reprit l'affaire à son compte. Ses débuts furent parsemés d'embûches: entre un conseiller d'Etat qui lui suggéra carrément d'abandonner son projet et les établissements financiers locaux qui lui refusèrent leur soutien, il fut vite au fait de l'animosité qu'il inspirait en général, et plus particulièrement aux fabriques de cartonnages de la Basse-Ville, mais il ne se résigna pas pour autant. Les manufactures de la place voyaient en effet d'un mauvais œil ses contacts privilégiés avec

les horlogers neuchâtelois, alors qu'elles devaient composer avec la crise et des affaires moins florissantes.<sup>78</sup>

### **Adieu au paternalisme, à l'isolement, à la Basse**

Après quarante années passées à la tête de la cartonnerie de la Planche, dont il était aussi l'actionnaire majoritaire, Hermann Schmidlin décéda en mai 1941, à l'âge de 75 ans.<sup>79</sup> Avec son départ se terminait aussi le deuxième grand chapitre des activités de L'Industrielle, celui du développement paternaliste.

Arrivé en 1901, Hermann Schmidlin avait remis l'établissement à flot, éliminant le déficit chronique qui l'affectait, remboursant les emprunts et versant aux actionnaires le dividende statutaire. (La seule concession que Schmidlin accorda à la mission première de l'entreprise fut le maintien de l'école de vannerie<sup>80</sup>, qui ferma peu avant son décès. En effet, de trop rares personnes, pour la plupart handicapées, fréquentaient encore les cours dispensés par L'Industrielle dans ce créneau.<sup>81</sup>) Cette évolution s'était faite graduellement, l'attention portée par le directeur aux ouvriers n'étant pas en reste dans les progrès enregistrés.<sup>82</sup> Sa conception des relations avec le personnel était quasi paternelle, caractéristique à l'époque des rapports entre patron et employés.<sup>83</sup> Ce type de liens se manifestait particulièrement dans l'industrie du cartonnage, comme le relevait encore un article du *Courrier économique* de février 1947.<sup>84</sup> Hermann Schmidlin se faisait un devoir d'améliorer constamment les conditions de vie et de travail de son personnel, renforçant l'hygiène des ateliers, perfectionnant matériel et appareils et veillant à la sécurité. Du reste, il affectait une part du bénéfice annuel à l'introduction de mesures sociales. En retour, les employés lui étaient très dévoués. Durant toutes ses années de direction, il ne connut qu'une seule incartade collective: par une belle journée, les ouvriers s'accordèrent, à l'insu du directeur, un congé extraordinaire. Mais, quelques jours plus tard, ce fut la direction qui décréta un après-midi de libre! Les protestations des ateliers n'y firent rien, Schmidlin déclarant avoir le même droit que ses subordonnés de prendre des vacances. A une époque de rémunération à l'heure ou à la pièce, la leçon fut vite comprise.<sup>85</sup>

A la mort d'Hermann Schmidlin, deux des cadres rachetèrent l'entreprise aux sœurs du défunt. L'un d'eux, Traugott Schmid, se retrouva bientôt seul à sa tête. Le nouveau propriétaire et directeur était d'origine argovienne, comme Max Häusler, qui en 1929 avait acquis la Fabrique de Cartonnages S.A. et l'avait rebaptisée Cafag S.A.<sup>86</sup> Cependant, à la différence de Max Häusler, Traugott Schmid venait d'une commune de confession catholique, ce qui lui valut de bénéficier d'un soutien renforcé de la part des autorités fribourgeoises de l'époque, pour lesquelles l'appartenance religieuse avait encore une véritable importance.<sup>87</sup>

Le nouveau patron commença par adhérer à l'Union des fabricants de cartonnages, dont L'Industrielle devint membre en 1942.<sup>88</sup> Contrairement à son prédécesseur, qui à

deux séances près s'était toujours refusé à y entrer, Traugott Schmid savait qu'un rapprochement lui serait favorable. Il le fut également pour l'Union patronale, qui y gagna un membre motivé et très actif. Par ailleurs, le nouveau directeur modernisa les installations de la fabrique. Dans les années 1930, L'Industrielle n'était dotée que d'une coupeuse et d'une mitrailleuse et s'appuyait essentiellement sur le travail manuel. Au tout début des années 1940, Schmidlin fit l'acquisition d'une petite machine à imprimer, qui lui permit de réaliser une partie du travail qu'il avait toujours dû donner en sous-traitance. Pour le reste, L'Industrielle était modestement équipée; jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, elle utilisait un chariot attelé pour amener ses emballages à la gare.<sup>89</sup>

Traugott Schmid tira rapidement les mêmes conclusions que Max Häusler quelques années auparavant: l'emplacement de l'entreprise au bord de la Sarine, s'il avait pu convenir dans le passé, ne satisfaisait plus aux exigences modernes. Cafag avait franchi le pas en 1935 déjà, quittant la Neuveville pour investir dans une fabrique moderne, située dans le nouveau quartier industriel de Fribourg, le plateau de Pérolles.<sup>90</sup> La manufacture des Petites-Rames fut reprise par la commune et accueillit l'asile de nuit, aujourd'hui Fri-Art.<sup>91</sup> Cafag pouvait ainsi profiter au mieux du voisinage des grands axes de communication – la voie de chemin de fer Berne-Genève et la route cantonale Fribourg-Berne. L'aspect logistique primait maintenant sur celui de la disponibilité directe de la main-d'œuvre, qui suivrait son employeur. Pour des entreprises qui livraient leurs marchandises dans tout le pays, cela se comprenait aisément. Qui plus est, pour L'Industrielle, la situation devenait pressante: de 50 employés au milieu des années 1930, l'effectif atteignait – personnes à domicile incluses – quelque 400 ouvriers en 1946!<sup>92</sup> Comme cela avait été le cas en 1914-1918, les années de guerre n'avaient pas freiné l'expansion des fabriques de cartonnages, bien au contraire. Rationnement oblige, le carton remplaçait d'autres matériaux difficiles à se procurer, comme par exemple le fer blanc.

Traugott Schmid fit l'acquisition de terrains à la route des Arsenaux et commença la construction d'une usine moderne, à l'architecture originale, influencée par le style de la Nouvelle Objectivité et conçue par Léonard Déneraud et Joseph Schaller. En 1947, la vieille ville perdit ainsi sa seconde fabrique de cartonnages.<sup>93</sup> Mais la cartonnerie de la Planche ne rompit pas avec les habitudes et s'installa à quelques centaines de mètres seulement de sa concurrente historique de la Neuveville. De la Basse, ce fut désormais sur Pérolles que déboulèrent tous les matins les filles du cartonnage.

S. F.



## Notes

- <sup>1</sup> AEF, Genoud, 1902, pp. 11-12; 1923, p. 17.
- <sup>2</sup> AEF, Registres des arrêtés du Conseil d'Etat de Fribourg, 1878-1886, pp. 884-887.
- <sup>3</sup> Fasel, 1995, pp. 28-29.
- <sup>4</sup> Fabrique de Cartonnages, 1921, p. 7; AVF, Protocole du Conseil communal, 22.06.1881, p. 112.
- <sup>5</sup> AEF, Lettre du curé Bornet de St-Jean, Conférence de St Vincent-de-Paul.
- <sup>6</sup> AEF, Association des dames de charité, deuxième Protocole des séances de l'association, 1863-1882.
- <sup>7</sup> AVF, Protocole du Conseil communal, 23.03.1887, pp. 59-60; 06.05.1887, p. 105; AEF, Genoud, 1902, pp. 11-12; Gumy, 1997, p. 70.
- <sup>8</sup> AEF, Genoud, 1902, pp. 11-12; 1923, p. 17; *Der Bund*, 1985.
- <sup>9</sup> Vieli, 1994.
- <sup>10</sup> AVF, Protocole du Conseil communal, 30.10.1888, p. 301.
- <sup>11</sup> AEF, Genoud, 1902, pp. 11-12.
- <sup>12</sup> AEF, Huber, 1893, p. 60.
- <sup>13</sup> Gumy, 1997, pp. 76-82.
- <sup>14</sup> Gumy, 1997, pp. 76-80.
- <sup>15</sup> AEF, Registres des arrêtés du Conseil d'Etat de Fribourg, 1887-1898, pp. 54-56.
- <sup>16</sup> AVF, Protocole du Conseil communal, 17.06.1890, pp. 277-279.
- <sup>17</sup> AEF, Catalogue officiel de l'exposition industrielle cantonale à Fribourg en 1892, Fribourg, 1892, p. 27.
- <sup>18</sup> Ce bâtiment est toujours visible et abrite aujourd'hui le centre d'art contemporain Fri-Art.
- <sup>19</sup> AEF, Catalogue officiel de l'exposition industrielle cantonale à Fribourg en 1892, Fribourg, 1892, p. 169.
- <sup>20</sup> Raemy, 1883, p. 17.
- <sup>21</sup> Fabrique de Cartonnages, 1921, p. 15.
- <sup>22</sup> AEF, Registres des arrêtés du Conseil d'Etat de Fribourg, 1887-1898, pp. 618-620.
- <sup>23</sup> AVF, Protocole du Conseil communal, 10.03.1896, p. 141.
- <sup>24</sup> Fabrique de Cartonnages, 1921, p. 15.
- <sup>25</sup> Walter, 1974, pp. 92-93.
- <sup>26</sup> *La Liberté*, 16.05.1941, pp. 4-5; *Nouvelles Etrennes fribourgeoises*, 1942, p. 202.
- <sup>27</sup> *La Liberté*, 16.05.1941, pp. 4-5.
- <sup>28</sup> *La Liberté*, 16.05.1941, pp. 4-5.
- <sup>29</sup> *Nouvelles Etrennes fribourgeoises*, 1942, p. 202.
- <sup>30</sup> Chammartin, Gaudard, Schneider, 1966, p. 88.
- <sup>31</sup> *La Liberté*, 16.05.1941, pp. 4-5.
- <sup>32</sup> AEF, Genoud, 1902, pp. 14-15.
- <sup>33</sup> Chammartin, Gaudard, Schneider, 1966, p. 53.
- <sup>34</sup> AEF, Conférence de St Vincent-de-Paul, procès-verbal, séance du 13.12.1903.

- <sup>35</sup> Commission paritaire dans l'industrie suisse des fabriques de cartonnages, 1955, pp. 8-9, 11-12.
- <sup>36</sup> Fasel, 1998, pp. 18-19; Verband Schweizerischer Cartonnagefabrikanten, 1902; Chammartin, Gaudard, Schneider, 1966, pp. 81, 86.
- <sup>37</sup> Jordan, 2001, pp. 27, 32, 34; Fasel, 1998, pp. 11, 18; Chammartin, Gaudard, Schneider, 1966, pp. 81-82.
- <sup>38</sup> Jordan, 2001, p. 26; Walter, 1974, p. 230; AEF, Registre des arrêtés du Conseil d'Etat de Fribourg, 1887-1898, pp. 842-826; 1899-1908, pp. 269-271; Chammartin, Gaudard, Schneider, 1966, p. 86.
- <sup>39</sup> Verband Schweizerischer Cartonnagefabrikanten, 19.05.1902 et 22.06.1902.
- <sup>40</sup> Verband Schweizerischer Cartonnagefabrikanten, 14.06.1903 et 09.01.1905.
- <sup>41</sup> Verband Schweizerischer Cartonnagefabrikanten, 03.06.1924.
- <sup>42</sup> Verband Schweizerischer Cartonnagefabrikanten, 11.02.1906, 07.10.1907.
- <sup>43</sup> Verband Schweizerischer Cartonnagefabrikanten, 11.02.1906.
- <sup>44</sup> Bergier, 1984, p. 135.
- <sup>45</sup> Marti, 1994.
- <sup>46</sup> AEF, Mme de Montenach, 1900, p. 4.
- <sup>47</sup> Contrat collectif de travail dans l'industrie suisse des cartonnages, Berne, Zurich et Winterthour, 8 septembre 1944.
- <sup>48</sup> Bergier, 1984, p. 135.
- <sup>49</sup> Ruffieux, 1966, p. 145; Chammartin, Gaudard, Schneider, 1966, p. 33.
- <sup>50</sup> Villerot, 1964, p. 40, 11.
- <sup>51</sup> AEF, Leimgruber, 1911, 365, 304.
- <sup>52</sup> Vieli, 1994.
- <sup>53</sup> AEF, Leimgruber, 1911, 311; Gumy, 1997, p. 37, 45.
- <sup>54</sup> Gumy, 1997, p. 39.
- <sup>55</sup> Concernant Cafag S.A., voir texte, infra.
- <sup>56</sup> Concernant Vuille et Cie, voir texte, infra.
- <sup>57</sup> Fasel, 1995, pp. 80-82.
- <sup>58</sup> Verband Schweizerischer Cartonnagefabrikanten, 07.10.1907, 22.11.1909.
- <sup>59</sup> AEF, Registre des arrêtés du Conseil d'Etat de Fribourg, 1887-1898, pp. 618-620.
- <sup>60</sup> Vieli, 1994.
- <sup>61</sup> Fabrique de Cartonnages, 1921, p. 17.
- <sup>62</sup> Gumy, 1997, pp. 110-111.
- <sup>63</sup> Verband Schweizerischer Cartonnagefabrikanten, 08.10.1917, 15.04.1918; AEF, Chambre de commerce fribourgeoise, 1918, p. 30.
- <sup>64</sup> Verband Schweizerischer Cartonnagefabrikanten, 08.10.1917.
- <sup>65</sup> Verband Schweizerischer Cartonnagefabrikanten, 24.06.1919, 20.04.1919.
- <sup>66</sup> Verband Schweizerischer Cartonnagefabrikanten, 21.09.1920, 26.09.1919.
- <sup>67</sup> Verband Schweizerischer Cartonnagefabrikanten, 03.06.1924.

<sup>68</sup> *Nouvelles Etrences fribourgeoises*, 1942, p. 202.

<sup>69</sup> Vieli, 1994.

<sup>70</sup> Verband Schweizerischer Cartonnagefabrikanten, 03.06.1924.

<sup>71</sup> Verband Schweizerischer Cartonnagefabrikanten, 27.10.1928.

<sup>72</sup> Verband Schweizerischer Cartonnagefabrikanten, 03.06.1924.

<sup>73</sup> Fasel, 1995, pp. 58, 65-67.

<sup>74</sup> AVF, Livre d'Adresses Fribourg, 1928-29, p. 283; Protocole du Conseil communal, 05.11.1929, p. 256.

<sup>75</sup> Registre du commerce du district de la Sarine, volume B, fol. 283.

<sup>76</sup> Bergier, 1984, p. 251.

<sup>77</sup> AEF, Registre des arrêtés du Conseil d'Etat, 1909-1926, p. 560; Registre du commerce du district de la Sarine, volume B, fol. 124; Chammartin, Gaudard, Schneider, 1966, p. 89; Vuille, 1994.

<sup>78</sup> Deiss, Gaudard, Pasquier, Villet, 1981, p. 101; Vuille, 1994; Chammartin, Gaudard, Schneider, 1966, p. 89.

<sup>79</sup> *La Liberté*, 16.05.1941, p. 4.

<sup>80</sup> A noter que le Schiffhaus, soit le bâtiment voisin du Werkhof où était établie L'Industrielle, est aujourd'hui connu des Fribourgeois sous la dénomination de «Vannerie», marque du souvenir tenace laissé par cette école. Il y a fort à parier que les cours étaient dispensés dans ces locaux et non dans ceux du Werkhof, entièrement dévolus au cartonnage.

<sup>81</sup> *La Liberté*, 16.05.1941, p. 4; Vieli, 1994.

<sup>82</sup> *Nouvelles Etrences fribourgeoises*, 1942, p. 202.

<sup>83</sup> Un exemple fameux de paternalisme industriel dans le canton de Fribourg est illustré par la figure d'Alexandre Cailler. Voir Fasel, 1998, pp. 20-21 et Fasel, Gremaud, 1998, p. 36.

<sup>84</sup> Verband Schweizerischer Cartonnagefabrikanten, 10.04.1948.

<sup>85</sup> *La Liberté*, 16.05.1941, p. 4.

<sup>86</sup> Häusler, 1995; Deiss, Gaudard, Pasquier, Villet, 1981, p. 100; Fasel, 1995, p. 68.

<sup>87</sup> Häusler, 1995.

<sup>88</sup> Verband Schweizerischer Cartonnagefabrikanten, 24.01.1942.

<sup>89</sup> Vieli, 1994.

<sup>90</sup> AVF, Protocole du Conseil communal, 18.07.1933, pp. 187-188; Papro Holding, 1993, p. 1.

<sup>91</sup> Fasel, 1995, p. 71.

<sup>92</sup> AEF, Chambre de commerce fribourgeoise, 1947.

<sup>93</sup> AEF, Chambre de commerce fribourgeoise, 1947; Merlin, 1992; Schöpfer, 1981, pp. 66-67; Vieli, 1994.

## Bibliographie

- BERGIER Jean-François, *Histoire économique de la Suisse*, Lausanne: Payot, 1984.
- Der Bund*, «Cafag-Papro übernimmt Industrielle SA: Konzentration in der freiburgischen Verpackungsindustrie – neu Nummer 5 in der Schweiz», 3 septembre 1985.
- CHAMMARTIN Charles, GAUDARD Gaston, SCHNEIDER Bernard, *Fribourg, une économie en expansion*, Lausanne: Centre de recherches européennes, 1966.
- Commission paritaire d'apprentissage dans l'industrie suisse des fabriques de cartonnages (Ed.), *Le cartonnier*, Berne, 1955.
- DEISS Joseph, GAUDARD Gaston, PASQUIER Jacques, VILLET Maurice, *L'économie fribourgeoise face au défi des années 1980*, Fribourg: Ed. universitaires, 1981.
- FASEL Sylvie, *L'industrie fribourgeoise du cartonnage: des origines à 1995 / Die Freiburger Cartonnage-Industrie: von den Anfängen bis 1995*, Fribourg: Cafag Art, 1995.
- FASEL Sylvie, *Cent ans de chocolat à la fabrique de Broc: tradition Cailler et modernité Nestlé*, Université de Fribourg: CRESUF, 1998.
- FASEL Sylvie, GREMAUD Michel, *Cent ans de chocolat à la fabrique de Broc: tradition Cailler et modernité Nestlé*, Broc: Nestlé S.A., 1998.
- GUMY Serge, *L'Auge au XX<sup>e</sup> siècle: du bas-quartier à la vieille ville de Fribourg*, Collection Aux sources du temps présent, 2, Fribourg: Chaire d'histoire contemporaine de l'Université, 1997.
- JORDAN Samuel, *Chocolats Villars S.A. (1901-1954): le parcours d'une entreprise atypique*, Collection Aux sources du temps présent, 7, Fribourg: Chaire d'histoire contemporaine de l'Université, 2001.
- MERLIN François, «Patrimoine architectural», in *Pérolles Information*, avril 1992.
- RAEMY Charles, *Sur les moyens de relever l'industrie à Fribourg*, Fribourg: Société économique et d'utilité publique, 1883.
- RUFFIEUX Roland, «L'industrie des pailles tressées en Gruyère au XIX<sup>e</sup> siècle: histoire d'une décadence», in *Annales fribourgeoises XLVII* (1965/1966), Fribourg, 1966.
- SCHÖPFER Hermann, *Fribourg, arts et monuments*, Fribourg, 1981.
- VILLEROT Jean-Pierre, *Le travail à domicile dans le canton de Fribourg*, J.-P. Villerot, Fribourg, 1964.
- WALTER François, *Le développement industriel de la Ville de Fribourg entre 1847 et 1880: une tentative de «démarrage» économique*, Fribourg: Ed. Universitaires, 1974.

## Autres sources

Contrat collectif de travail dans l'industrie suisse des cartonnages, Berne, Zurich et Winterthour, 8 septembre 1944.

Notice nécrologique de M. Schmidlin, directeur de L'Industrielle, dans *La Liberté* du 16 mai 1941, pp. 4-5.

Notice nécrologique de M. Schmidlin, in *Nouvelles Etrennes fribourgeoises*, 75, Fribourg: Société économique et d'utilité publique, 1942, pp. 201-203.

Registre du commerce du district de la Sarine, volume B.

Verband Schweizerischer Cartonnagefabrikanten, Protokoll der Versammlungen, 1902-1942.

### **Archives de l'Etat de Fribourg (AEF)**

Association des dames de charité, deuxième Protocole des séances de l'association, 1863-1882.

Catalogue officiel de l'exposition industrielle cantonale à Fribourg en 1892, Fribourg, 1892 (Ag 32).

Chambre de commerce fribourgeoise, «L'industrie et le commerce fribourgeois en 1917», notice, Fribourg, 1918 (carton 39).

Chambre de commerce fribourgeoise, «Les industries fribourgeoises», Fribourg, 1947 (carton 30 II).

Conférence de St Vincent-de-Paul, Procès-verbal, séance du 13 décembre 1903.

Conseil d'Etat de Fribourg, Registre des arrêtés du Conseil d'Etat, 1878-1886 (CE III 34).

Fond d'archives de la Conférence de St Vincent-de-Paul, lettre du curé Bornet de St-Jean.

GENOUD Léon, «Notes rétrospectives sur la création et le développement du Technicum de Fribourg», Fribourg: imprimerie de l'Œuvre de St-Paul, 12 octobre 1902 (carton 39).

GENOUD Léon, «Quelques notes sur le développement économique de Fribourg», in Catalogue du Marché-Exposition de la Société fribourgeoise des arts et métiers, 21 juin-16 juillet 1923 (carton IV).

HUBER A., président du jury, Rapport général du jury de l'exposition industrielle cantonale de Fribourg, 1892, Fribourg, 1893 (Ag 32).

LEIMGRUBER Oscar, «Le travail à domicile dans le canton de Fribourg», in *Monat-Rosen* 1910-1911, organe de la société des étudiants suisses, Lucerne, 1911 (K 22).

MONTENACH Mme de, «L'assistance par le travail, spécialement organisé au point de vue de la femme», rapport suisse présenté au Congrès international d'assistance publique et de bienfaisance privée, imprimerie administrative, Melun, 1900 (carton 16 VII).

**Archives de la ville de Fribourg (AVF)**

Conseil communal, protocoles.  
Livre d'Adresses Fribourg, 1928-29.

**Archives Cafag**

Fabrique de Cartonages à Fribourg S.A., *1870-1921: les 50 premières années de la Fabrique de Cartonages à Fribourg S.A.*, Fribourg, 1921.

Papro Holding, *Dates historiques*, Fribourg, 1993.

**Interviews menées au cours des années 1994/1995**

M. Thomas Häusler, Cafag S.A., Fribourg

M. Joseph Marti-Kuhn, Guin.

M. Philippe Vieli, Fribourg

M. Claude Vuille, Vuille SA, Fribourg